

« L'orientation scolaire renforce les inégalités », entretien avec Agnès van Zanten, sociologue au CNRS

14 juin 2019



Vos recherches portent sur les conditions dans lesquelles les lycéens sont amenés à choisir leurs études supérieures. Que cherchez-vous précisément à mettre en lumière ?

Agnès van Zanten : Jusqu'à présent, très peu de travaux ont été conduits dans notre pays sur les processus qui, au sein des établissements scolaires et des familles, ou encore *via* Internet, les plates-formes d'orientation en première année d'études supérieures, les salons d'orientation, etc., entretiennent ou creusent les inégalités entre jeunes, s'agissant de leurs choix d'orientation dans l'enseignement supérieur. Pour mieux saisir pourquoi la France affiche un faible taux de scolarisation des enfants des classes populaires dans le supérieur, nous avons mis en place depuis 2013 un dispositif inédit de grande envergure. Celui-ci repose sur des questionnaires distribués auprès de 1 800 élèves de terminale et de 450 proviseurs de lycées de la région parisienne, ainsi que sur des enquêtes ethnographiques dans quatre lycées et dans plus d'une vingtaine de salons et de journées portes ouvertes d'établissements d'enseignement supérieur.

Un des volets de cette étude concerne le rôle des lycées dans l'orientation vers le supérieur. Les pratiques dans ce domaine sont-elles vraiment à géométrie variable selon les établissements ?

A. v. Z. : L'enquête que nous avons réalisée dans quatre lycées franciliens le montre clairement. Dans les deux établissements les plus favorisés, où il n'y a ni problème de discipline ni problème de décrochage, tous les personnels (direction, professeurs, conseillers d'éducation, etc.) sont concentrés sur l'orientation et aident les lycéens à se projeter dans l'univers des études supérieures. On y parle de choix des filières post-baccalauréat très en amont, dès la classe de seconde.

Les élèves reçoivent des informations et des conseils personnalisés et sont fortement incités à s'orienter vers les classes préparatoires aux grandes écoles, par lesquelles de nombreux professeurs sont passés et qu'ils perçoivent comme la « voie royale » vers l'élite. La situation est tout autre dans les lycées moins favorisés. Les équipes éducatives mobilisées sur la lutte contre le décrochage, et plus encore sur la réussite au bac, s'investissent peu dans l'orientation. On ne commence à en parler que lorsque la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur (« Parcoursup » aujourd'hui) entre en service, c'est-à-dire en janvier de l'année du bac. Les élèves n'ont donc que quelques mois pour faire leur choix.

Par ailleurs, le peu de temps qu'ils consacrent à préparer leur orientation est le plus souvent un temps collectif. Les entretiens en face-à-face sont rares. Et on leur vante surtout les mérites des filières non sélectives de l'université et des sections de technicien supérieur qui préparent au BTS.

À entendre ces arguments, on se dit que les lycéens n'utilisent pas le dispositif Parcoursup (ex-APB) de la même façon selon qu'ils sont dans un établissement favorisé ou non...

A. v. Z. : C'est exact. Les plates-formes techniques d'admission dans l'enseignement supérieur qui se sont succédé ces dernières années fournissent les mêmes renseignements aux lycéens et les astreignent aux mêmes procédures. Mais tous les jeunes ne sont pas égaux devant ce type d'outil, qui exige des compétences et un accompagnement, qui suppose d'élaborer des listes de choix de façon stratégique, qui réclame de la patience en cas de non-réponse rapide. Dans les établissements favorisés, des réunions sont organisées à l'intention des élèves et de leurs parents, des dépliants sont distribués, des informations sont mises en ligne sur le site du lycée. Jusqu'au remplacement d'APB par Parcoursup, on enseignait aux élèves des familles de statut élevé les ficelles pour optimiser leurs chances d'obtenir la formation recherchée (en établissant entre autres une hiérarchie des vœux en fonction de leur niveau scolaire et du degré de sélectivité de ces formations). Dans les lycées moyens, les élèves sont beaucoup moins aidés. Les conseils qu'on leur prodigue portent essentiellement sur l'utilisation formelle – et non stratégique – du système. On leur parle davantage de calendrier que de contenus, en leur recommandant notamment de ne pas oublier de saisir leurs vœux avant la clôture du dispositif.

Plus généralement, Internet constitue la principale source d'information des adolescents sur les filières post-bac. Leur façon de s'orienter sur Internet diffère-t-elle selon leur origine sociale ?

A. v. Z. : Pour mieux saisir leurs pratiques en la matière, nous avons collecté les traces de navigation d'élèves de terminale de sept lycées franciliens lors d'une séance sur ordinateur. En suivant leurs parcours de site en site et de page en page, après leur avoir fait remplir un court questionnaire sur leurs attentes en matière d'orientation, on voit que dans les bons lycées en général, et dans les classes scientifiques en particulier, les élèves ont appris à se débrouiller dans le labyrinthe des formations. Ils arrivent à bien discriminer les sources (sites officiels, blogs, etc.), à estimer la valeur réelle de ce qui leur est proposé, à identifier ce qui relève du discours publicitaire (nombre d'écoles s'autoproclament « numéro un » dans un domaine...). Ils font cela très vite, individuellement, de manière réfléchie. Les élèves des milieux populaires, dont certains n'ont pas d'ordinateur personnel, sont bien moins armés face à ce genre d'exercice, consultent moins de sites et s'appuient beaucoup sur ce que font leurs camarades.

Et le contexte familial ? Comment les enfants de milieux défavorisés sont-ils accompagnés par leur famille dans leur orientation ?

A. V. Z. : Les réponses au questionnaire auprès des jeunes, en cours d'exploitation, montrent l'inégale capacité des familles à aider les jeunes à préparer leur orientation. Selon nos premières analyses, environ les deux tiers des lycéens issus des catégories socioprofessionnelles privilégiées parlent fréquemment du choix d'un programme d'études supérieures et, potentiellement, d'une carrière, avec leurs parents, ce qui n'a rien d'étonnant puisque ces derniers ont de fortes chances d'avoir connu l'enseignement supérieur. Les élèves de milieux populaires, eux, ne sont que 20 % à discuter régulièrement d'orientation sous le toit familial. Les lycéens qui reçoivent le moins de conseils dans leur famille quant à leur orientation sont donc aussi ceux qui, le plus souvent, en reçoivent le moins à l'école, ce qui renforce les inégalités.

Qui fréquente les salons d'orientation et quelles offres proposent ces espaces ?

A. v. Z. : Ces salons étant pour la plupart gratuits, aucune barrière économique n'empêche les jeunes de familles à faibles moyens de s'y rendre. Mais, d'après nos observations en Île-de-France, le gros du bataillon des visiteurs est constitué de lycéens issus des classes moyennes, souvent accompagnés de leurs parents.

Un autre problème est que ces salons, qui se définissent comme une sorte de service public, de vitrine objective des offres de formation dans le supérieur, sont la plupart du temps organisés par les acteurs marchands du secteur. Les établissements privés à la réputation au mieux moyenne (les meilleures écoles n'ont pas besoin de publicité) et aux frais de scolarité élevés s'y taillent la part du lion, et le discours anti-université y est très prégnant. Cette offre biaisée constitue elle aussi une source d'inégalités puisque le privé ne peut pas être une solution pour de nombreux jeunes qui n'en ont pas les moyens financiers.

Quelle mesure permettrait d'améliorer de façon significative la qualité de l'orientation dans les lycées ?

A. V. Z. : Il faudrait notamment augmenter le nombre de conseillers d'orientation psychologues. Depuis le milieu des années 1990, les pouvoirs publics n'ont pas souhaité renouveler les effectifs de cette profession aujourd'hui quelque peu en déshérence. Aux États-Unis, au contraire, où la fonction des lycées est explicitement de propulser le plus d'élèves possible vers l'enseignement supérieur, il y a souvent deux, voire trois conseillers d'orientation par établissement. En France, faute de personnel, l'orientation repose trop souvent sur les épaules des enseignants. Or, une large partie d'entre eux ne veut pas s'en occuper, et ce d'autant moins qu'ils exercent dans des lycées défavorisés et s'emploient à tenter de « boucler le programme ». Ils pensent que c'est une tâche qui n'est ni valorisée ni valorisante, qui ne fait pas partie de leur mandat officiel et qui suppose de leur part une connaissance – qu'ils n'ont pas – du système d'enseignement supérieur, un système particulièrement complexe et constamment mouvant.

Entretien réalisé par Philippe Testard-Vaillant. Ce texte est extrait de lejournal.cnrs.fr, publication du CNRS. Publié le 27 août 2018.

Lire aussi : [École : inégaux face à l'orientation](#)

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Entretiens](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-orientation-scolaire-renforce-les-inegalites-entretien-avec-Agnes-van-Zanten>